

Une autre Corse est possible

(lettre à Jean René LAPLAYNE)
paru dans la Corse Votre hebdo du 01 au 07 août 2008

Votre éditorial du n°466 de la Corse-Votre hebdo (18-24/07) explique avec justesse et précision la démarche de la Charte de la société civile corse¹. Au nom des organisations concernées, je vous en remercie. Votre propos reconnaît un travail militant important qui comme vous le précisez « reste encore trop confidentiel ». Nous sommes évidemment responsables de cet état de fait. Dans l'immédiat, pour répondre à cette insuffisance, je souhaite prolonger votre éditorial.

A ce jour, 26 organisations, des syndicats et des associations civiques, culturelles, de l'environnement ont adhéré à cette Charte pour s'enrichir mutuellement de leurs différences et ainsi mieux approcher la complexité de notre société. Mais surtout pour ouvrir un nouvel espace de démocratie, celui de la société civile qui, et vous le dites bien est « laissé en friche », alors qu'il est urgent « d'introduire dans le débat la donnée sociale qui lui manque en l'état actuel des choses en créant une nouvelle dynamique entre la société civile et le monde politique ».

Ce concept de société civile peut paraître flou. Pour notre part, nous l'avons circonscrit à un document, notre Charte, qui vaut engagement pour chaque signataire, mais qui ne signifie pas la constitution d'une superstructure. Nous ne voulons pas perdre ce qui fait notre richesse, la diversité de nos engagements. Cette perte serait pour chacun d'entre nous la négation de son utilité sociale. Ensemble, nous militons pour une démocratie qui ne se résume pas au droit de vote, un droit fondamental, mais qui intègre de manière permanente dans son fonctionnement la participation et la délibération des citoyens qui font vivre cet autre droit fondamental, l'association. Sans ignorer toutefois que la décision finale revient aux élus. Nous n'avons aucun goût pour le populisme. Notre approche d'une démocratie participative et délibérative peut se résumer ainsi : - identifier et expliquer des enjeux de société en nous appuyant sur notre diversité - critiquer les solutions proposées ou mises en œuvre par les politiques - proposer le cas échéant des alternatives. Nous ne sommes pas enfermés dans la protestation.

Notre stratégie est simple : le débat public, encore et toujours plus de débat public, de liberté de penser et de dire. Sans la moindre censure simplement dans le respect de l'autre. Intimidations, calomnies, menaces, attentats, les militants de la société civile ont eu aussi leur part de violence simplement parce qu'ils avaient osé le débat contradictoire. Mais nous persistons et nous signons car seule cette stratégie peut limiter les pouvoirs en place, qu'ils soient politiques ou économiques. Nous nous concevons comme un contre pouvoir.

Quelques défis majeurs s'imposent à la Corse que résume notamment le débat de plus en plus pressant sur la nécessité d'un développement. Pour les organisations de la Charte, le développement doit être pensé à la fois en termes de démocratie, d'économie, de social, de culturel et d'environnement. Il s'inspire donc d'un projet de société aujourd'hui inexistant.

Cela n'est pas raisonnable alors que nous devons nous inscrire ici comme ailleurs dans un processus de mondialisation à la fois émancipateur et porteur d'inquiétudes légitimes. Sans véritable projet de société, nous prenons le risque de nous perdre corps et âme dans des processus de marchandisation destructeurs. Tel est pour nous l'enjeu du Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, le PADDUC, confié au niveau de son élaboration à des experts et aujourd'hui ne faisant l'objet d'aucune publicité.

Pour ce débat comme pour d'autres, la Charte de la société civile corse veut apporter sa contribution. En l'occurrence, elle a rédigé un manifeste pour un développement durable, solidaire et démocratique.

Pour ce débat comme pour tous les débats, plutôt le frottement des idées et des projets que l'affrontement des hommes.

Ajaccio, le 21 juillet 2008
André PACCOU
Ligue des Droits de l'Homme

¹ La Charte de la société civile corse est disponible sur le site de la Ligue des Droits de l'Homme de Corse qui en assure le secrétariat permanent : <http://www.ldh-corsica.org>